

Pièces à fournir simultanément :

- Le présent bulletin dûment complété
- **Le certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins de 3 mois sauf pour les renouvellements ayant rempli le questionnaire santé FFA en ligne.**
- Une photo d'identité pour les nouveaux adhérents
- Le montant de la cotisation (*Le paiement en 4 fois est possible*).

Personne à contacter en cas d'accident :

Nom 0 0 0 0 0 0 0 0 ..0 .. Prénom 0 0 0 0 0 ...0 0 0 0

Téléphone 0 0 0 0 0 0 0 0 .. Mobile 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 .

Contact administratif :
sco.athle@laposte.net

Contact technique :
scoathle@gmail.com

CATEGORIES d'entraînement à partir du 1er septembre)

Vétérans : 1978 et avant	Minimes : 2003 et 2004
Seniors : 1979 à 1995	Benjamins : 2005 et 2006
Espoirs : 1996 à 1998	Poussins : 2007 et 2008
Juniors : 1999 et 2000	Ecole d'athle : 2009 à 2011
Cadets : 2001 et 2002	Baby : 2012 à 3 ans révolus

Permanence administrative

Tous les jeudi de 14h à 18h au siège



SCO Sainte-Marguerite Athlétisme - 2017 / 2018

1 Bd de la PUGETTE 13009 MARSEILLE
Tél : 04.91.75.24.24

scomarseilleathle.com



SCO Marseille



@SCOMarseille



@sco_marseille

Agrément Jeunesse et Sports N°9865S/50
SIRET 33895498500028 - Affiliation FFA : 013034

Nouvelle Adhésion à la SCO

Sept 2017 - août 2018

Running CHAMPIONNAT 80 Ö- lieu d'entraînement

Running 40 Ö- lieu d'entraînement

Notez le lieu d'entraînement !

FOURNIR LA PHOTOCOPIE CARTE ACTIV

Nom Prénom

Sexe Date de naissance Nationalité

Adresse (Attention : donner le nom figurant sur la boîte aux lettres si différent de celui de l'adhérent)

Téléphone : Portable

Ecrire lisiblement

E-mail OBLIGATOIRE :

Mutation : Club précédent À À À À À À À À À À ... Licence : À À À À .

L'adhérent ou son représentant légal, autorise la SCO Ste MARGUERITE, à utiliser des images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il peut paraître, prises à l'occasion de l'activité au sein du club, sur tous supports, y compris documents promotionnels ou publicitaires, pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et les traités en vigueur. L'inscription au club vaut adhésion au règlement intérieur et aux statuts de l'association. Il est conseillé à chaque adhérent de souscrire une assurance Individuelle accident. L'adhérent ou son représentant légal accepte de recevoir des offres privilégiées des partenaires de la SCO Sainte-Marguerite.

Marseille le Signature

Renouvellement SCO N° Licence À À À ..

Sept 2017 - août 2018

Nom Prénom

Questionnaire santé FFA : Validé OUI / NON

Running CHAMPIONNAT 80 Ö- lieu d'entraînement

Running 40 Ö- lieu d'entraînement

Notez le lieu d'entraînement !

FOURNIR LA PHOTOCOPIE CARTE ACTIV

Nom Prénom

Sexe Date de naissance Nationalité

Adresse (Attention : donner le nom figurant sur la boîte aux lettres si différent de celui de l'adhérent)

Téléphone : Portable

Ecrire lisiblement

E-mail OBLIGATOIRE :

Mutation : Club précédent À À À À À À À À À À ... Licence : À À À À .

L'adhérent ou son représentant légal, autorise la SCO Ste MARGUERITE, à utiliser des images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il peut paraître, prises à l'occasion de l'activité au sein du club, sur tous supports, y compris documents promotionnels ou publicitaires, pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et les traités en vigueur. L'inscription au club vaut adhésion au règlement intérieur et aux statuts de l'association. Il est conseillé à chaque adhérent de souscrire une assurance Individuelle accident. L'adhérent ou son représentant légal accepte de recevoir des offres privilégiées des partenaires de la SCO Sainte-Marguerite.

Marseille le Signature

N° licence